

Atelier du CAUE du Gard

« Comment végétaliser
sa commune ? »

L'exemple de Saint-Geniès-de-Malgoirès



Saint-Geniès-de-Malgoirès et ses espaces verts, en quelques mots...

- ❖ Village de 3120 habitants qui a vu croître très fortement sa population au cours des 20 dernières années et l'urbanisation qui va avec.
- ❖ Avec la construction de nombreux lotissements, la commune se retrouve aujourd'hui avec de nombreux espaces verts supplémentaires à gérer, notamment des bassins de rétention et des banquettes de bord de voirie, dont la conception et/ou les plantations ne sont pas toujours adapté(e)s aux usages et au changement climatique en cours.
- ❖ La commune possède au total 7ha d'espaces verts pour 2 agents en charge de leur gestion.
- ❖ Saint-Geniès est totalement en zéro phyto depuis 2017.
- ❖ Le budget de la commune est restreint, en raison notamment d'un endettement lié aux inondations de l'année 2002.

Les débuts de notre démarche de végétalisation


2019 : avant le début de notre mandat, participation à un atelier du CAUE à Moussac
« Des espaces verts écologiques, agréables et beaux, c'est possible ! »

- Confirmation de nos propositions pour une commune plus végétalisée.
- Rencontre de plusieurs professionnels qui compteront beaucoup dans toute notre démarche.

Rencontre à Moussac (2019)

Photos contenu atelier de 2019

30 Gard
cl.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



**Programme de
l'Atelier des territoires du CAUE 30**

Judi 12 décembre 2019 de 9h00 à 12 h 30

Foyer communal de Moussac
Allée des Pins - 30190 Moussac

Des espaces verts écologiques, agréables et beaux, c'est possible !

Les espaces de verdure font partie du quotidien de la population urbaine des villes et des villages. Ils contribuent à améliorer le cadre de vie et à donner de la valeur à l'espace public. Tous ne sont pas pleinement maîtrisés et l'on rencontre fréquemment à travers le département des négligences en terme de choix et d'entretien du végétal comme des lieux sans usage. Souvent, ces espaces plantés sont entretenus avec soin mais le résultat n'est pas toujours à la hauteur de l'investissement. Ce constat résulte généralement d'une réflexion partielle, basée sur une connaissance incomplète du végétal et de son milieu ainsi que des pratiques horticoles qui prennent en compte ces éléments de manière peu approfondie.

Le renforcement des périodes de chaleur, couplée à la sécheresse, et les exigences de la préservation de la biodiversité en milieu urbain rendent indispensable cette réflexion autour du végétal. La richesse biologique et la qualité paysagère des aménagements, ainsi que le coût annuel de leur entretien, ont tout à y gagner.

Cet atelier propose d'aborder les points clés à prendre en compte pour réaliser des espaces de verdure de qualité. Après un préalable sur les erreurs que l'on peut observer et les valeurs du végétal, seront abordés les principes de la gestion différenciée, de la taille ornementale et de la plantation raisonnée.

09h00 - 09h15	Accueil des participants
09h15 - 09h30	Mot de bienvenue et introduction au thème de l'atelier Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30 Stéphane Cartou, Directeur du CAUE 30
09h30 - 09h45	Introduction : les espaces verts, une source d'aménités à valoriser Myriam Bouhaddane-Raynaud, ingénieur paysagiste au CAUE du Gard Rappels généraux sur certaines erreurs, les valeurs et bienfaits du végétal, et la nécessité d'une approche plus durable.
09h45 - 11h00	La gestion différenciée : une démarche réfléchie pour optimiser la conception et l'entretien des espaces verts à l'échelle de la commune Florence Binesse, consultante et formatrice en espaces verts, bureau d'études Anfora Outils et méthode pour une gestion municipale des espaces verts, en réponse à des objectifs écologiques, économiques, sociaux et culturels.
11h00 - 11h45	La taille ornementale des arbres urbains : Pourquoi ? Comment ? Rached Bounzel, arboriste grimpeur, technicien de l'arbre urbain, entreprise "L'arbre en tête" Comment assurer la promotion et la protection de l'arbre en milieu urbain à travers des élagages vertueux ?
11h45 - 12h30	La composition des massifs : les avantages d'une végétalisation raisonnée Eric Dubois, consultant paysagiste, pépiniériste "Les sens des 5 continents", 1er prix 2016 de l'Engagement Durable Comment choisir les végétaux? Les planter ? Les entretenir? Economiser l'eau? Se sentir bien dans l'espace jardiné ?

2020 : Premiers pas dans la gestion des espaces verts ...

- ❖ Un binôme d'agents est dédié à la gestion des E.V.
- ❖ Achat d'un tracteur avec épareuse. Souhait d'appliquer un fauchage raisonné.
- ❖ **La commune obtient le label « Terre saine » attribué par Fredon Occitanie.**



2 E.V. doivent être aménagés :

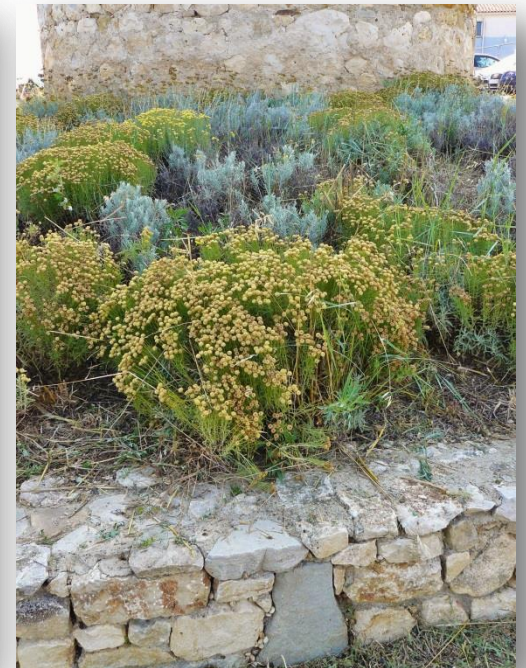
choix de plantes méditerranéennes adaptées à nos conditions climatiques et décision de ne les arroser que durant les deux premières années après plantation. Plantes issues du catalogue de Végétaux 30 et de la pépinière Quissac à Souvignargues.

Exemple du moulin des Gouzats (Zone artisanale de Saint-Geniès de Malgoirès)

Début de la plantation...



12 mois après...



... et premières erreurs !

Un manque de concertation avec les agents techniques :

- ❖ L'épareuse choisie ne permet pas de faire exactement ce que nous souhaitons !
- ❖ Pour l'arrosage des nouveaux E.V., pas de matériel adapté !
- ❖ Depuis le passage en zéro phyto, pas de formation reçue par les agents pour de nouvelles pratiques, pas de nouveaux moyens matériels et pourtant mêmes attentes qu'auparavant !
- **Nécessité de penser les projets en équipe, élus et agents.**
- **Besoin de faire appel à des conseils extérieurs (expertises) pour juger de la faisabilité de nos futurs projets et accompagner les agents.**

2021 : consultation avec le CAUE 30

- ❖ **Rencontre avec Myriam Bouhaddane-Raynaud, ingénieure paysagiste représentant le CAUE :**
 - Validation ou réorientation de certains projets.
 - **Renvoi vers d'autres professionnels déjà rencontrés en 2019 : avant de se lancer dans de grands projets où en est-on de l'existant ?**

2022 : rencontres cruciales

❖ **Rached Bounzel (Société l'Arbre en tête - Hérault), technicien de l'arbre urbain, formateur en taille douce et en technique de grimpe d'arbres :**

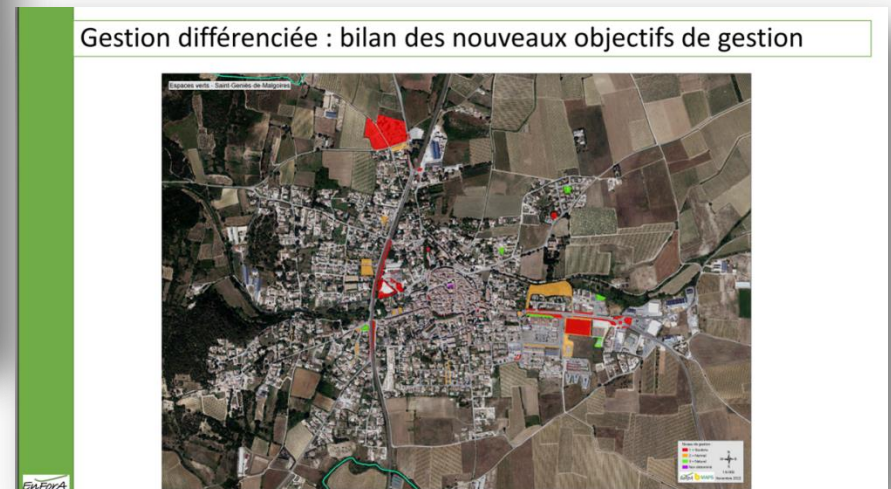
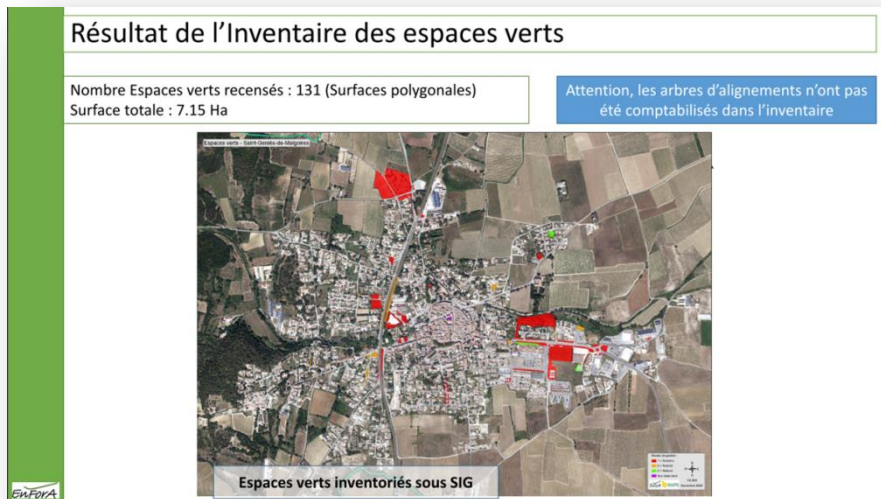
➡ Diagnostic visuel (Coût = 276€ TTC) d'une partie de notre patrimoine arboré, nombreux conseils techniques, nécessité de former les agents à la taille douce des arbres.

❖ **Florence Binesse (Société Enfora - Gard), ingénieure paysagiste indépendante, formatrice pour les acteurs du paysage :**

➡ Etude (Coût = 3240€ TTC) afin de procéder à un inventaire complet de nos E.V. (localisation, surface, niveau et type d'entretien) dans le but de mettre en place une gestion différenciée. Conseils sur les matériels adaptés.

Extraits de l'étude de Florence Binesse (Société ENFORA)

- ❖ Extraits de la présentation de Florence Binesse : p. 18, 23, 25, 26, 27.



2023 : mise en place de la gestion différenciée de nos espaces verts

- **Le végétal n'est plus traité uniformément mais en fonction des usages de l'E.V. et de son aménagement paysager** : le travail demandé aux agents est plus réaliste par rapport à l'effectif et à la surface à traiter et en même temps on laisse de la place à une (re)végétalisation naturelle et spontanée dans certains secteurs.

Exemple 1 : photo d'un bassin de rétention enherbé



Gestion différenciée (exemples)

**Exemple 2 : photo prairie
parc Barral avec panneau**



**Exemple 3 : photo E.V.
composteurs Pouvérières**



... Mais aussi...

- ❖ Formation « Jardins secs » (2023) « taille raisonnée des arbustes » (2024) pour le responsable des E.V.
- ❖ Achat d'un broyeur (5000 € après subventions) pour pailler les plantations : depuis 2020 plus d'utilisation de bâche plastique.
- ❖ Achat de matériel électrique adapté pour la taille.
- ❖ Aménagement des E.V. du P.E.M. (Pôle multimodal).

Et :

- ❖ Candidature au concours V.V.F. (Villes et villages fleuris).
- ❖ Candidature au label « Engagé pour le végétal » niveau 1.

➡ **Rencontre avec différents professionnels : évolutions de nos pratiques, nouvelles idées** (plantations de grimpantes pour masquer compteurs/transformateurs prévues en 2024, suppression des bâches plastique lorsque c'est possible dans les E.V. existants, ...).

Pôle multimodal

AVANT



APRÈS



Ecole maternelle



2023-2024 : des actions bientôt « plus visibles »

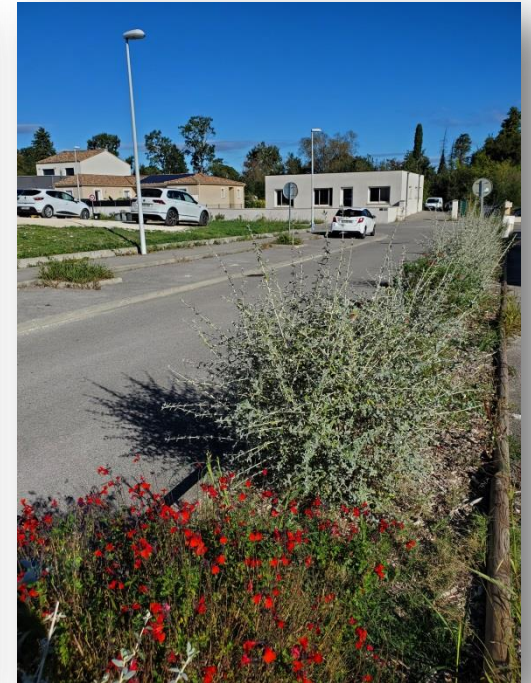
- ❖ **Depuis septembre 2023, étude subventionnée sur nos usages et consommations d'eau, coordonnée par l'EPTB Gardons** : bilan positif pour nos E.V. mais des points d'amélioration (stade, arrosages inadaptés ou non performants, facturations incohérentes ...)
- ❖ **Achat d'une motopompe** (1500 €) pour arrosage des nouveaux E.V. les deux premières années => pas d'installation d'arrosage permanent.
- ❖ **Nouveau diagnostic de notre patrimoine arboré – ONF Vegetis** (90 arbres, 2800 €)
- ❖ **En novembre plantation d'arbres d'essences variées** (5000€) dans des banquettes de voirie du pôle médical, typique des aménagements « mal pensés » pour le végétal après conseils du jury V.V.F.
- ❖ **Plantation de deux mini-jardins forêts comestibles** (1920 € alloué par la Mairie) avec l'association Ancr'âge, à l'entrée du village et devant le collège. Projet collectif et participatif en cours depuis fin 2023.
- ❖ **Travail en cours pour mise en place du permis de végétaliser : plantation de grimpantes contre les façades des maisons du vieux centre.** Réunion publique prévue avant la fin de l'année.

Rue Fleming (Pôle médical) – Etat actuel

1 an après la plantation



Aujourd'hui... avant nouvelles plantations cet automne



Projet de mini-jardins comestibles

Quelques photos de l'association
« Ancr'âges » sur le projet de mini-jardins
comestibles sur notre commune...



Projet de mini-jardins comestibles (suite)...



Synthèse :

Comment végétaliser un village avec des moyens limités ?

Avant tout, inventorier l'existant :

- Les E.V. et leurs surfaces. Mesurer le type et le temps d'entretien. **Questionner les usages de ces E.V. et les repenser en fonction de la place des végétaux déjà plantés et/ou spontanés.**
- Le matériel à disposition des agents pour la taille et l'arrosage (**tenir un tableau des matériels en cours d'usage -Bon état/Moyen état/Mauvais état- et l'actualiser régulièrement de manière à anticiper les dépenses**).
- **Mettre en place une gestion différenciée.**
- Pour les nouveaux E.V. : choix uniquement de végétaux adaptés, paillés de broyat.
- Possible de débiter modestement pour tester plantes et nouvelles pratiques : petits espaces, densifier l'existant. **Végétaliser = planter mais aussi laisser pousser.**

Synthèse :

Comment végétaliser un village avec des moyens limités ?

- **Importance de la formation des agents et du travail en concertation élus/agents : adapter les moyens au projet ou inversement !**
- **Communiquer auprès des habitants le plus possible, notamment au sujet des points sensibles :** herbes dans les rues, zones de prairie naturelle au parc ou au cimetière.
- **Enfin, la végétalisation ne peut bien sûr s'entreprendre sans démarche environnementale globale** (exemple avant tout projet : étude et impact sur l'urbain, le rôle social, interaction et sensibilisation avec la population etc.)